

RÉPUBLIQUE FRANCAISE – DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

------
COMMUNE DE LIMOGES

----------
**EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

------
SÉANCE DU 5 février 2026
----------

L'an deux mille vingt six, le cinq février à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de Limoges, légalement convoqué le 30 janvier 2026 en séance publique par M. le Maire, s'est réuni en l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LOMBERTIE, Maire.

Philippe PAULIAT-DEFAYE est élu(e) à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Sont présents :

M. LOMBERTIE, M. JALBY, Mme RIFFAUD, Mme ROZETTE, M. LAGEDAMONT, Mme MAUGUIEN-SICARD, Mme RIVET, M. PAULIAT-DEFAYE, Mme GENTIL, M. VIROULAUD, Mme MAURY, M. BROUSSE, Mme DEBOURG, M. DIA, Mme UPTON-DESOBRY, M. BIENVENU, M. BRUTUS, M. CUBERTAFOND, M. ADAMSKI, Mme ARCHAMBEAUD, M. BENN, M. BOST, M. FATIMI, Mme LECOMTE-CHAULET, Mme VERCOUSTRE, Mme JAYAT, Mme LASKAR, Mme TERQUEUX, Mme ROBERT, Mme TAYOT, Mme MEZILLE, M. OXOBY, Mme ZIANI BEY, M. BATTISTINI, M. PARNEIX, M. REY, Mme LEBLANC, M. BERNARD, M. ROCH, M. MIGUEL, Mme YILDIRIM, Mme MERLIER, M. DUCOURTIEUX, M. BERGERON, M. ELDID, M. COLAS.

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. LEONIE qui donne pouvoir à M. LOMBERTIE, Mme NAJIM qui donne pouvoir à M. FATIMI, Mme VILLARD qui donne pouvoir à M. BENN, M. MANDON qui donne pouvoir à Mme UPTON-DESOBRY, Mme TREHET qui donne pouvoir à M. PARNEIX, Mme JULIEN qui donne pouvoir à Mme TAYOT, Mme ZAITER qui donne pouvoir à Mme TERQUEUX.

Absents :

M. GUERIN, Mme ANIS.

L'ORDRE DU JOUR EST

Service funéraire - Pompes funèbres - Renouvellement du marché d'acquisition d'urnes cinéraires - Tarifs

N° 61

Mme Isabelle MAURY, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

Les pompes funèbres municipales assurent l'organisation complète d'obsèques en proposant aux familles un large choix de services et de prestations.

En 2025, les pompes funèbres municipales ont réalisé 923 convois sur 2739 décès survenus sur la commune de Limoges. L'activité est stable depuis 3 ans. Les crémations, pour la plupart effectuées au crématorium de Landouge, ont représenté 52,5 % des obsèques réalisées par le service.

Le marché de fourniture des urnes cinéraires arrivant à son terme, la Ville a lancé une nouvelle procédure dans le cadre d'un accord cadre.

Les tarifs TTC pour ces nouveaux modèles d'urnes, qui seront commercialisés au cours de l'année, pourraient être les suivants :

MODELES	Tarif en €
Urne granit	288,00
Urne aluminium	66,24
Urne acier	112,20
Urne résine lotion	192,00
Urne résine Harmony	246,00
Urne porcelaine rouge	134,40
Urne porcelaine noire	193,20
Urne biodégradable pulpeco	129,75
Urne biodégradable extrait amidon	136,92
Urne carton	43,08
Urne enfant résine	56,88
Urne enfant teddy bear	86,40

Je vous demande :

- de donner votre accord aux tarifs susvisés qui entreront en vigueur au 1^{er} mars 2026.

Section : Fonctionnement
Chapitre : 011
Nature : 6068

Accusé de réception en préfecture
087-218708501-20260205-17588-DE-1-1
Reçu le 10/02/2026

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Émile Roger LOMBERTIE

Conformément au Code général des
Collectivités Territoriales
Formalités de publicité effectuées
le 10 février 2026